

# Un outil de rédemption pour la sélection ?

→ par Pierre Sémidor, collectif FDE

Pour postuler à un emploi ou à un stage, le candidat doit accompagner son CV de l'indispensable lettre de motivation. Quel est son rôle ? Pur exercice formel ou critère discriminant, ce document présente-t-il une utilité réelle ?

Dans un contexte d'austérité, la possibilité de fixer des capacités d'accueil pour les formations du second cycle universitaire s'est présentée comme un véritable effet d'aubaine pour les directions d'établissement, qui ont traduit cette possibilité en obligation, craignant que leurs établissements soient « envahis » par les étudiant.e.s recalé.e.s ailleurs. Cette « clôture » universitaire observée avec bienveillance par le ministère est en contradiction avec l'idée même d'université, entendue comme la possibilité d'accéder à des savoirs de haut niveau infusés par la recherche. Le libre accès au master pour tout détenteur d'une licence est ainsi mis à mal par la confusion entre orientation et sélection. Se pose alors crûment la question de savoir comment désigner les candidat.e.s à admettre ou à éliminer. Va-t-on accueillir les mieux adaptés à la réussite dans le master et entériner un ordre d'héritiers ou chercher à accueillir ceux dont les parcours n'étaient pas tout tracés ? La lettre de motivation peut apparaître comme un outil qui permettrait d'intégrer la dimension humaine aux critères de sélection. Elle serait la rédemption possible pour les politiques de sélection libérale puisqu'elle aurait pour fonction de valoriser l'engagement des candidats et permettrait à ceux qui par leurs origines sociales sont moins armés pour s'inscrire dans les cursus d'études supérieures de faire valoir « d'autres qualités » que la réussite académique antérieure. L'austérité serait ainsi revêue d'une noble fonction pédagogique sans que rien ne soit prévu pour aider les universités qui voudraient mettre en place des aides pour ceux dont la candidature serait reconnue comme intéressante mais qui n'auraient pas encore construit toutes les compétences pour réussir dans le cursus choisi.

## UN CONTENU PLUS STANDARDISÉ QUE PERSONNALISÉ

Qu'en sera-t-il dans la réalité ? Que feront les étudiants candidats sinon chercher des modèles de référence ? Et où les trouveront-ils sinon sur Internet où ils

fleuriront en toutes saisons ? Plus de 4 millions d'items sont dénombrés quand on tape « lettre de motivation ». On pourrait se réjouir de cette mise à disposition de modèles puisque la rédaction d'une lettre est un exercice en grande partie formel. Mais le contenu ne réfère-t-il pas lui aussi à des conventions de la motivation ? Le « jeu » consistera alors à organiser la tension entre le respect de la norme nécessaire (on affirme adorer sa discipline mais on ne dit pas que l'on déteste les enfants et leurs parents, ce qui serait maladroit...) et la pointe d'originalité (mais comment cibler la bonne originalité quand on ne se représente pas l'image du lecteur virtuel ?). On n'oubliera pas d'ajouter que l'on veut se donner les moyens d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier choisi. On sera tout simplement dans une affaire de jeux de langage partagés dont la connivence culturelle sera la clé.

## LE TRIOMPHE DU FORMEL

Au bout du compte, les organisateurs et concepteurs de la sélection auront bien du mal à dégager des critères qui permettent de dépasser les impressions très générales, « bonnes » ou « mauvaises », « favorables » ou « défavorables ». Que leur restera-t-il sinon se rabattre sur ce que l'on désigne dans certains référentiels de compétence comme « maîtrise de la langue française », et très particulièrement sur la sacro-sainte orthographe. On peut

On sera tout simplement dans une affaire de jeux de langage partagés dont la connivence culturelle sera la clé.

alors se demander quels étudiants disposeront des meilleurs relecteurs.

## ET FINALEMENT QUI LIRA ?

Poser la question de la lettre de motivation, c'est enfin revenir sur les conditions pratiques de la mise en place des capacités

d'accueil. Vu les délais restreints, les personnels administratifs seront-ils amenés à préchiffre la lecture des commissions ? Quels seront les critères utilisables de manière transparente sinon les critères orthographiques qui prendront une apparence de scientificité puisque quantifiables. La lettre de motivation amènera alors à lister les manques pour en faire des critères d'élimination. La mise en place des capacités d'accueil était censée s'articuler avec l'accompagnement du projet d'orientation des étudiants, mais les objectifs affichés sont dévoyés par l'absence de moyens dédiés et par l'impréparation des mises en œuvre qui se déroulent dans l'urgence. La lettre de motivation ne sera alors qu'un cache-misère car au-delà des bonnes intentions affichées et des discours lénifiants, on ne voit pas de pistes pour ouvrir réellement l'université à tous et aider ceux qui en auraient le plus besoin.

Dans une perspective de travail sur l'orientation de l'étudiant, l'entretien serait un moyen à explorer pour faciliter la diversification des publics. Il pourrait permettre d'analyser, avec les candidats, leurs besoins pour développer leurs connaissances. Il éclairerait alors l'organisation des moyens pédagogiques et des aides financières à mettre en œuvre pour faire de chaque parcours une réussite. Cependant, la situation actuelle des établissements, en termes de personnels comme de moyens, et la masse des demandes qu'ils seront amenés à traiter en un temps contraint, rendent chimérique l'usage d'une telle modalité. ●



Les critères d'analyse sont-ils pertinents ?